

# Proximité du transport en commun dans les régions métropolitaines du Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 2 juin 2020

---

## Les trois plus grandes régions métropolitaines du Canada offrent l'accès le plus facile au transport en commun

La norme internationale utilisée pour mesurer la facilité d'accès au transport en commun est définie comme le pourcentage de résidents qui vivent dans un rayon de 500 mètres d'un point d'accès du transport en commun.

À l'échelle nationale, l'accès le plus facile au transport en commun est offert dans les trois plus grandes régions métropolitaines, soit Toronto, Montréal et Vancouver. Dans ces régions, plus de 90 % des résidents demeurent dans un rayon de 500 mètres du transport en commun.

## La facilité d'accès au transport en commun est généralement plus limitée dans les petites régions métropolitaines

Les résidents de régions métropolitaines comptant des populations plus petites ou moins densément peuplées ont tendance à avoir des taux plus faibles d'accès facile au transport en commun. Ces taux se situent généralement entre 65 % et 80 %, bien que quelques régions fassent figure d'exceptions.

Les résidents de Victoria, de Regina et d'Oshawa, par exemple, affichent des taux d'accès facile relativement élevés (de 88 % à 90 %). À l'inverse, les villes d'Halifax (71 %) et de Windsor (67 %) offrent des taux d'accès facile au transport en commun moins élevés à leurs résidents pour des villes de leur taille.

Les régions métropolitaines qui offrent les taux d'accès facile au transport en commun les plus faibles à leurs résidents sont Peterborough (63 %), St. John's (60 %), Belleville (57 %) et Saint John (49 %). Dans chaque cas, les résidents vivant dans le noyau de la ville ont des niveaux de facilité d'accès semblables à ceux observés dans d'autres régions métropolitaines de taille moyenne. Toutefois, les municipalités avoisinantes sont moins bien servies, même si de forts liens sociaux et économiques avec le noyau existent et qu'une part importante de la population métropolitaine totale y réside.

## L'histoire de deux villes : l'accès facile dans la région d'Ottawa–Gatineau

La région métropolitaine d'Ottawa–Gatineau se trouve dans une situation unique puisque deux sociétés de transport en commun offrent un service coordonné de part et d'autre de la frontière provinciale. À Ottawa, 85 % des résidents ont un accès facile au transport en commun, comparativement à 77 % des résidents de Gatineau.



**Tableau 1**  
**Accès facile au transport en commun par région métropolitaine**

	Population totale	Population vivant à moins de 500 mètres d'un point d'accès au transport en commun	Pourcentage de la population vivant à moins de 500 mètres d'un point d'accès au transport en commun
	milliers		%
Toronto, Ontario	5 928	5 513	93,0
Vancouver, Colombie-Britannique	2 463	2 283	92,7
Montréal, Québec	4 099	3 753	91,6
Regina, Saskatchewan	236	214	90,4
Victoria, Colombie-Britannique	368	332	90,4
Calgary, Alberta	1 393	1 237	88,9
Oshawa, Ontario	380	337	88,7
Winnipeg, Manitoba	778	687	88,2
Kitchener - Cambridge - Waterloo, Ontario	524	452	86,2
Ottawa, Ontario	992	843	85,0
Guelph, Ontario	152	127	83,5
Québec, Québec	800	665	83,1
Edmonton, Alberta	1 321	1 093	82,7
Saskatoon, Saskatchewan	295	244	82,6
Hamilton, Ontario	748	606	81,1
St. Catharines - Niagara, Ontario	406	329	80,9
Abbotsford - Mission, Colombie-Britannique	181	143	79,3
London, Ontario	494	384	77,7
Gatineau, Québec	332	256	77,2
Sherbrooke, Québec	212	162	76,4
Thunder Bay, Ontario	122	93	76,3
Saguenay, Québec	161	121	75,4
Trois-Rivières, Québec	156	118	75,4
Kelowna, Colombie-Britannique	195	144	73,7
Lethbridge, Alberta	117	84	71,6
Halifax, Nouvelle-Écosse	403	286	70,9
Brantford, Ontario	134	93	69,6
Kingston, Ontario	161	112	69,4
Windsor, Ontario	329	221	67,1

**Tableau 1 - suite**  
**Accès facile au transport en commun par région métropolitaine**

	Population totale	Population vivant à moins de 500 mètres d'un point d'accès au transport en commun	Pourcentage de la population vivant à moins de 500 mètres d'un point d'accès au transport en commun
Barrie, Ontario			
Greater Sudbury / Grand Sudbury, Ontario	197	132	66,8
Moncton, Nouveau-Brunswick	165	110	66,5
Peterborough, Ontario	145	95	65,4
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador	122	76	62,7
Belleville, Ontario	206	123	59,9
Saint John, Nouveau-Brunswick	103	59	57,1
	126	62	49,1

**Note(s)** : Chiffres de population arrondis au millier près.

**Source(s)** : Statistique Canada, 2020.

### Note aux lecteurs

Les données figurant dans ce communiqué ont été compilées pour appuyer la communication des progrès accomplis par le gouvernement du Canada en ce qui concerne l'objectif de développement durable 11.2.1 des Nations Unies qui porte sur l'accès facile au transport en commun. Le présent communiqué révèle les résultats de la première diffusion officielle de Statistique Canada de cet indicateur pour le Canada.

Tableau 23-10-0286-01 contient des renseignements sur le niveau de facilité d'accès au transport en commun, ainsi que des données pertinentes sur le navettage provenant du Recensement de 2016.

### Sources de données, méthodes et limites

Les données sommaires présentées dans ce communiqué reposent sur le concept de région métropolitaine de recensement (RMR), qui attribue des municipalités (également connues sous le nom de subdivisions de recensement) entières à une région urbaine si elles font partie du noyau de population de cette région, ou si elles ont des liens économiques étroits avec ce noyau (voir la définition du Dictionnaire du recensement). Le concept de RMR permet de mieux comprendre la population fonctionnellement intégrée d'une région urbaine.

La principale méthode utilisée pour estimer le pourcentage de Canadiens vivant dans un rayon de 500 mètres d'un point d'accès au transport en commun est la suivante :

a) L'emplacement de tous les types d'arrêts de transport en commun (autobus, tramway, transport par rail en surface ou souterrain) a été obtenu à partir des sites Internet des municipalités ou par l'intermédiaire des commissions de transport locales. Une couverture complète a été obtenue pour les municipalités faisant partie des 35 régions métropolitaines.

b) Les emplacements des arrêts de transport en commun ont été ajoutés aux bases de données géographiques de Statistique Canada contenant les chiffres de population des îlots de diffusion du Recensement de 2016. Les îlots de diffusion du recensement situés dans un rayon de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun ont été sélectionnés, puis les chiffres de population de la municipalité ont été additionnés.

c) Enfin, la population totale des résidents vivant dans un rayon de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun est divisée par la population totale de l'ensemble de la région métropolitaine. L'indicateur d'accès facile au transport en commun est ainsi produit, conformément aux lignes directrices relatives à l'objectif de développement durable 11.2.1 des Nations Unies.

Le transport en commun urbain est un sujet complexe, et il est difficile d'en mesurer la qualité à l'aide d'un indicateur unique tel que l'objectif de développement durable 11.2.1. L'indicateur d'accès facile est influencé non seulement par le nombre et la répartition des points d'accès au transport en commun dans une ville, mais aussi par les règlements de zonage locaux touchant la proportion de la population vivant à proximité de ces points d'accès.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.**

**Tableaux disponibles : tableau 23-10-0286-01.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).